

LE SAMBONITAIN

SAINT-BONNET **LE MAG**

N°7 • DÉCEMBRE 2022

SAINT-
BONNET-
LE-CHÂTEAU
UN VILLAGE DE CARACTÈRES



DOSSIER | 
TRAVAUX

PETITE VILLE DE DEMAIN

SUPER 
La Tourette

 **DRIVE**
coursesu.com

 **location**

 **La Station**

Le Grand Guéret - 42380 La Tourette

04 77 50 02 17

mail: superu.latourette@systeme-u.fr

ÉDITO

Sambonitaines, Sambonitains,

Après un été chaud et sec (signe avant-coureur du dérèglement climatique ?) l'heure est à la reprise et malgré la morosité ambiante faite d'inflation élevée, de forte hausse du prix des carburants et de guerres à nos portes, la rentrée marque toujours une forte reprise de l'activité, qu'elle soit sociale, économique, institutionnelle ou associative.

C'est le cas cette année encore, et cette fois je voudrais m'arrêter sur la question des bénévoles, c'était déjà « une denrée rare » avant crises et nous parlions alors de crise de l'engagement.

Dans ces temps difficiles, mais nous en avons connu d'autres et avant nous nos anciens, nous pouvions craindre un désengagement très fort du volontariat. Le constat est que, certes s'il manque des bonnes volontés, l'engagement pour et avec les autres est toujours bien présent, avec sans doute aussi la volonté de ne pas subir.

Cette année encore les évènements associatifs étaient et sont très nombreux et vous l'imaginez bien je ne vais pas prendre le risque de les passer en revue de peur d'en oublier.

Du téléthon aux restos du cœur en passant par le secours populaire, les donneurs de sang, du comité des anciens à l'asso renaissance de la collégiale en passant par l'asso culturelle du Pays de Saint-Bonnet-le-Château, la bibliothèque, la chorale, l'asso des commerçants, l'ADTHF, les associations sportives foot, volley, basket, pétanques, pêche, archers, etc. Et pardon à tous ceux que je n'ai pas la place de citer, mais de la place vous sera réservée dans le prochain mag...

À tous merci, la valeur ajoutée que vous apportez à notre société est inestimable et indispensable, ne lâchez rien !

Concernant le contrôle de gestion énergétique, la commune s'étant déjà positionnée sur des actions de maîtrise de l'énergie, extinction de l'éclairage public, lampe à LED, amélioration des performances thermiques de certains bâtiments publics, des ajustements, si nécessaires seront fait à la marge mais il n'y aura pas de baisse du chauffage dans les écoles primaires/maternelle (le remplacement l'année dernière de la chaudière électrique par une chaudière à granules le permettant).

Calendrier des actions en cours :

Durant la période écoulée la municipalité a choisi de faire porter son effort sur le développement de la commune en renouant avec le développement de ces services, en se dotant de nouveaux équipements structurants, en misant sur la réhabilitation du centre-bourg mais aussi sur celle de la friche SOVEXIA.

- La 1^{ère} réunion du comité de pilotage concernant la réhabilitation de l'îlot cœur historique a eu lieu à la mi-octobre actant l'acquisition des bâtiments concernés par le concessionnaire avant la fin de l'année, le programme de travaux pourra ensuite être lancé.

- Un concours d'architecte est lancé pour le nouveau gymnase (opération intégrant l'adaptation de l'ancien aux activités boulistes, foot, tir à l'arc...)

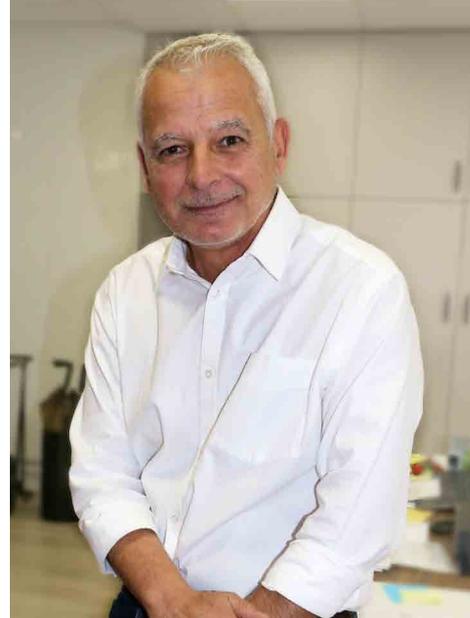
- Une première réunion aura lieu début décembre à LFA concernant le projet de pépinière d'entreprises sur la friche SOVEXIA et réunissant le Sous-préfet, le Président de LFA, EPOA (établissement public foncier d'Etat) et la municipalité de Saint-Bonnet-le-Château.

Je vous donne RDV en décembre pour la quinzaine commerciale, le 8 décembre pour les illuminations et le 6 janvier 2023 à 19h pour les traditionnels « vœux du maire ». En ces temps compliqués, la période de fin d'année que nous allons traverser doit nous permettre de nous retrouver pour savourer ces moments en famille et entre amis.

Très belle fin d'année à tous,

Avec tout mon dévouement, et celui de la municipalité,

Le Maire Patrick LEDIEU
Les adjoints, les conseillers et agents municipaux



Loire
LE DÉPARTEMENT

Loire
FOREZ
Agglo

Le Sambonitain

Directeur de publication : Patrick LEDIEU

Rédaction : Commission de Saint-Bonnet-le-Château

Mise en page et impression : agencereciproque.fr

Tirage : 1200 exemplaires

L'équipe municipale tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la conception de ce numéro et les annonceurs.

Contact publicité : 04 77 93 11 57

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

P 5 - 7

VIE ASSOCIATIVE

P 8 - 9

CULTURE

P 10

VIE ÉCONOMIQUE

P 11 - 13

DOSSIER

P 14 - 15

JEUNESSE

P 20 - 21





01



02

- 01. Plan d'eau
- 02. Les commerçants font leur cirque
- 03. Les commerçants font leur cirque
- 04. Jeu « Trouve l'intru »
- 05. Kpai
- 06. Marché artisanal



03



04



05



06



07



08



09



11



10



12

- 07. Marché artisanal
- 08. 20 ans village de caractère
- 09. Journée au profit du téléthon
- 10. Journées du patrimoine
- 11. Urban school
- 12. Visite guidée Mandrin

DÉCHETS

BIENTÔT 100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS DANS NOS BACS JAUNES !

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés. Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets !



Cette barquette, ça se trie ou non ? Maman, papa, je le mets où ? À compter de janvier 2023, les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

Tous au tri !

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune. C'est simple ! Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et nul besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place. Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas rétrié. Avec ces extensions de consignes, plus d'excuse pour ne pas trier : visez le bac jaune !

Plus d'information : **N° vert : 0 800 881 024** • www.loireforez.fr rubrique « déchets ».

NOUVEAU

PERMANENCE POLICE MUNICIPALE

Le bureau de Police Municipale est ouvert au public du lundi au vendredi de 14h00 à 15h00.

Tél. : 04 77 50 52 47

NOUVEAU

ESPACE CANIN

Dans le cadre de la bonne gestion de vos animaux de compagnie la commune met à votre disposition une aire dédiée à leur évolution située sur le Boulevard du Haut-Forez à côté de la Gendarmerie. Merci de contribuer à son bon usage.

NOUVEAUX GENDARMES



ABDELKADER BELGUERMI

Adjudant, commandant

« Faisant partie des derniers appelés du contingent en France (service militaire obligatoire), j'ai débuté ma carrière en janvier 2001 en effectuant un mois d'école de gendarme auxiliaire à Chateaulin (29) dans la lointaine Bretagne. Par la suite j'ai connu ma première affectation au Peloton d'Autoroute de Noiretable.

Après un an dans cette unité, j'ai mis un premier pas dans l'institution en devenant Gendarme Adjoint Volontaire. Après un mois d'école à Montargis (45), j'ai été affecté un an à la brigade de Beaumes-de-Venise (84). Pour donner suite à cela, j'ai connu une brève mutation au Centre Opérationnel de Gendarmerie d'Avignon (84) (service qui gère les appels au 17 pour tout le département après 19 heures jusqu'à 8h).

J'ai eu l'opportunité de poursuivre les mêmes fonctions de gendarme adjoint, au Centre Opérationnel de Saint-Étienne, pendant 3 ans et demi où j'ai terminé au plus haut grade de cette fonction (Maréchal des Logis) puis j'ai réussi le concours de Sous-Officier pour être gendarme de carrière. Après 10 mois d'école à Châtellerault (86) près de Poitiers et un classement dans les 10 premiers, j'ai été affecté à la brigade de Gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon (42) seule unité péri-urbaine de la Loire en zone Gendarmerie. J'ai exercé 16 ans et je me suis forgé une solide expérience dans tous les domaines du métier et notamment dans le domaine judiciaire.

Passé au grade d'Adjudant depuis 6 ans, j'ai eu l'opportunité de prendre le poste de commandant de brigade de Saint-Bonnet-le-Château depuis le 1^{er} septembre 2022 avec la volonté de rejoindre cette unité et ce territoire.

Mes premiers pas dans le Haut-Forez se sont très bien passés et je prends beaucoup de plaisir à exercer dans cet environnement. »



LOUISA DUCHADEAU

Jeune charentaise de 19 ans, elle vient de rejoindre la Brigade de Saint-Bonnet-le-Château.

« Après la réussite de son BAC, elle décide de s'orienter dans une formation préparatoire aux métiers et concours de la gendarmerie Nationale, à l'UCO d'Angers.

À la suite de cette formation, elle intègre l'école de gendarmerie de Rochefort, pour une période de 3 mois. Elle est alors affectée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans la Loire, où elle exercera son premier poste en tant que gendarme adjoint volontaire en attendant de passer le concours. »



JOEL RICAN

Commandant de la COB

Depuis le 1^{er} août 2020, Joel Rican commandait la brigade de proximité de Saint-Bonnet-le-Château.

À la suite du départ en retraite du Major Chaumet, Joel Rican a été promu commandant de la COB. La Communauté de brigades (COB) de Saint-Bonnet-le-Château est composée de deux brigades : la brigade de Saint-Bonnet-le-Château et celle de Saint-Jean-Soleymieux. Une quinzaine de gendarmes y sont affectés.

La municipalité de Saint-Bonnet-le-Château remercie le Major Chaumet pour son dévouement et lui souhaite une bonne retraite.

UN NOUVEAU COMMANDANT CHEZ LES POMPIERS



Depuis le mois d'avril le lieutenant Beyssac Richard a pris le commandement de la caserne des sapeurs-pompiers avec comme adjoint le lieutenant Bernard Juilien pour succéder au capitaine Colombet Christian, chef de centre depuis 12 ans et 40 ans d'ancienneté.

Le 2 septembre la passation officielle s'est déroulée à Saint-Bonnet. À cette occasion le capitaine Colombet a été nommé commandant honoraire. Le lieutenant Beyssac est désormais le chef de centre de Saint-Bonnet / Saint-Nizier qui compte 39 sapeurs-pompiers.

FLEURISSEMENT CADRE DE VIE

Depuis son installation, la commission a travaillé à répertorier tous les espaces verts de la commune afin de traiter leur entretien. Différents prestataires locaux ont été retenus.

AMÉNAGEMENT CENTRE-BOURG

L'aménagement paysagé du centre-bourg s'est achevé, les végétaux pérennes ont évolué et l'on découvre les résultats au fil du temps...

FLEURISSEMENT DE SAISON

Notre fleurissement de saison a été fortement impacté par la sécheresse de cet été. Pour l'arrosage de ce dernier, nous avons utilisé l'eau de récupération de la cuve enterrée devant la mairie aux heures préconisées par la préfecture. Face aux sécheresses répétitives, ce type de fleurissement devra se modifier et se réinventer. Des variétés pérennes remplaceront les plants de fleurs annuelles gourmandes en arrosage et en entretien.

MAISONS FLEURIES

Pendant des années la commission a récompensé les efforts des habitants lors du passage d'un jury à la recherche des meilleures réalisations.

Deux années de COVID sont passées sans activité et le constat suivant, nos maisons fleuries évoluent... les modes de vie changent, les loisirs aussi, les goûts floraux sont différents, les sécheresses plus nombreuses et le capital eau sera à maîtriser ! Aussi la commission a décidé d'innover avec la mise en place d'un concours photos de l'été spécial Fleurs ouvert à tous du 1er juillet au 31 août 2022 où l'on incitait à parcourir la ville pour découvrir fenêtres, balcons, maisons fleuries, jardins, espaces paysagers visibles de la rue.

Les photos devaient être envoyées à l'adresse suivante : fleurissement@saintbonnetlechateau.fr

PROJET 2023

La commission souhaite à nouveau s'intéresser aux maisons fleuries et accueillir des bénévoles intéressés par le végétal et le cadre de vie, à venir participer à son fonctionnement. Coordonnées à déposer au secrétariat de la mairie.

LA LUDOTHÈQUE

« Copernic, c'est le réseau culturel de proximité, au plus près des habitants, conçu pour répondre à vos besoins et vos envies de culture ! », Evelyne Chouvier, Vice-Présidente Loire Forez agglomération en charge de la culture.



COPERNIC pour Loire Forez : c'est un formidable réseau de 3 médiathèques communautaires et 56 médiathèques/bibliothèques municipales, 3 ludothèques et un service de ludobus innervent l'ensemble du territoire de notre agglomération.

Avec une carte unique et gratuite, chaque habitant est à moins de 15 minutes d'une offre culturelle incroyablement diversifiée (plus de 400 000 documents et 7 500 jeux).

Sur la commune de Saint-Bonnet-le-Château, vous connaissez certainement votre bibliothèque communale intégrée au réseau COPERNIC. Nous vous invitons également à découvrir - ou redécouvrir - la ludothèque.

Où trouver la ludothèque ? 2 avenue de Saint-Étienne
Quand ? le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30, le vendredi de 15h à 18h30 et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Vous pouvez y emprunter des jeux pour tous les âges (enfants et adultes) mais également jouer sur place, accompagnés par la ludothécaire. La ludothèque s'inscrit aussi dans la programmation culturelle du réseau COPERNIC. Différents rendez-vous vous seront proposés dès le 1^{er} juillet 2022.

LE NOUVEAU VISAGE DU LOCAL DU SECOURS POPULAIRE À SAINT-BONNET

Après une fermeture d'un mois au printemps dernier pour réaliser des travaux, le 3 juin le Secours populaire a rouvert son local entièrement rénové, au 3 rue François Valette à Saint-Bonnet-le-Château.



L'isolation, l'éclairage, la peinture, l'agencement, les rangements, tout a été revu pour accueillir le public dans de meilleures conditions et dans un cadre agréable. Pour l'ensemble de ces travaux, le Comité a pu bénéficier de plusieurs subventions, celles du département, du Fonds de développement de la vie associative et de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Et bien sûr toute l'équipe des bénévoles du Comité n'a pas compté ses heures pour déplacer et remettre en place tous les objets mis en vente. Nous rappelons que le local est ouvert à tous tous les vendredis de 9 h à 17 h.

Le 4^{ème} vendredi de chaque mois a lieu une braderie avec le sac rempli pour 5 €. Toute personne peut venir acheter à prix minime vêtements, vaisselle, linge de maison, livres, jouets, mobilier, etc... Le bénéfice de ces ventes permet d'apporter de l'aide aux personnes qui en ont besoin. Ainsi, en achetant, vous participez à la solidarité !

Contact : Françoise Singer secrétaire du Comité • Tél: 06 04 18 45 40

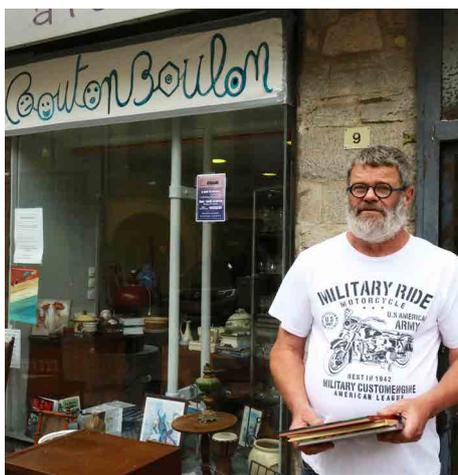


RESTOS DU CŒUR



La 38^{ème} campagne des restos du cœur a commencé le 24 novembre au centre de Saint-Bonnet-le-Château / La Tourette. Les inscriptions et les distributions se font les jeudis de 14h à 16h au local de La Tourette, zone artisanale le Moulin du Mas.

ASSOCIATION BOUTONBOULON



L'association BoutonBoulon a pour but de contribuer à :

- Participer à la réduction des déchets par la collecte, le tri, la réparation, la remise en état, le détournement d'usage, le magasinage, le réemploi, la réutilisation et le recyclage ;
- Créer de l'emploi dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Mettre en place une activité économique respectueuse de l'humain et de l'environnement ;
- Développer la solidarité par la revente d'objet à prix accessible à tous ;
- Valoriser et dynamiser les pratiques artistiques et artisanales basées sur le réemploi et la transformation ;
- Sensibiliser à l'environnement et à la sobriété énergétique et de matières grâce à des ateliers et des animations ;
- Travailler en collaboration avec les différents acteurs de l'économie circulaire.

ASSOCIATION RENAISSANCE DE LA COLLÉGIALE



L'association organisait le 17 septembre dernier un Concert-Récital dans la Collégiale donné bénévolement par Jean-Pierre Armengaud pianiste international.

Ce concert était réalisé au profit des restaurations de la Collégiale, identifiées avec le concours de la Fondation du Patrimoine : un tableau de l'atelier du peintre Van Dick, des ouvrages du fond ancien de la bibliothèque et la chaire à prêcher du XVIII^{ème} siècle.

Près de 200 personnes sont venues assister à cette représentation qui a permis d'entendre sur un magnifique piano Steinway des œuvres de Beethoven, César Franck, Clara Schumann et Frédéric Chopin.

La très grande maîtrise d'exécution de Jean-Pierre Armengaud a conquis les néophytes tout comme les mélomanes avertis et un concert d'applaudissements a conclu le récital avec un rappel qui a permis à l'assemblée de profiter d'un grand moment de sérénité en écoutant les Gymnopédies d'Erik Satie dans le cadre exceptionnel du Chœur de la Collégiale.

CAMÉLÉON MUSIQUE

Découvrir ; progresser ; partager. Depuis novembre, la toute nouvelle association Caméléon Musique lance un projet culturel novateur, accessible à tous et toutes : de l'école à la retraite, que l'on soit fan de rock ou de baroque !



Ses deux fondateurs, Alexandre et Valentin, proposent des concerts, conférences, ateliers et stages, mais aussi des initiatives telles que les « salons d'écoute » - passer une soirée à (re)découvrir des enregistrements de légende, à en discuter et à les situer dans leur contexte historique... le tout dans de confortables canapés, et, à l'occasion assorti, d'une dégustation de produits locaux.

Et comme la musique c'est aussi celle que l'on fait soi-même et que l'on partage, les Caméléons ont aussi ouvert des cours d'instruments (auxquels il est possible de s'inscrire à l'année ou sous forme de carnets de 5, 10 ou 20 cours, utilisables à volonté sans exigence de régularité), ainsi que deux ensembles vocaux (Renaissance et Gospel/Pop). Enfin, pour chaque activité, une séance de découverte entièrement gratuite est offerte.

Autant de raisons de passer voir les Caméléons dans leur habitat naturel : 12 avenue Gouraud, ou par téléphone au **04 28 04 45 73**.

UN PEU D'HISTOIRE, LA FAMILLE CALEMARD

La rue Calemar se situe dans le quartier sud de la ville, entre la place Alibert et la rue Chevalier, elle fut baptisée à la fin du XIX^e siècle sous le mandat du maire de l'époque M. Louis Charrerau et de son conseil municipal du 21 septembre 1899 au 16 novembre 1901.

Cette famille, issue des célèbres fondeurs de cloches de Viverols Calemar-Mosnier, arrive à Saint-Bonnet-le-Château par mariage à la fin du XVII^e siècle. Ils seront serruriers, cloutiers, taillandiers, et hommes de loi.

Pendant la Révolution française sous la Terreur de septembre 1793 à juillet 1794, le département de la Loire est représenté par un personnage très actif en la personne de Claude Javogue. Il demande à ses commissaires de faire pression auprès du comité de salut public de la ville de Bonnet la Montagne (nom de Saint-Bonnet-le-Château pendant cette période), de rechercher tous les ennemis de la République. Les citoyens Teyssier, Malbost et Lacour dénoncent une dizaine de suspects. Ils ont le pouvoir d'arrestation. La famille Calemar est reconnue Muscadin contre la Révolution.

Jean-Baptiste Calemar procureur syndic, âgé de 61 ans, père d'une famille nombreuse (13 enfants) demeurant au village de Dicle commune de Périgneux, fut condamné à la détention le 6 avril 1794 à la Commune Affranchie (Lyon). Après la chute de Robespierre le 9 thermidor, Jean-Baptiste Calemar fut mis en liberté.



Ses trois fils, Gabriel Calemar, commis fabricant, demeurant à Lyon âgé de 21 ans fut condamné et fusillé à Lyon le 5 décembre 1793. Jean-Gabriel Toussain Calemar, négociant âgé de 29 ans, fut condamné par le tribunal révolutionnaire de Paris et exécuté le 21 juillet 1794.

François Calemar, commis fabricant, condamné par le tribunal révolutionnaire de Lyon fut fusillé le 18 décembre 1793 à l'âge de 33 ans. Ils étaient propriétaires du domaine de Montorcier et de Charézac. Leurs biens furent confisqués et vendus comme biens nationaux, rachetés par l'ami de Claude Javogue, le notaire Teyssier.

Propos recueilli dans les archives de la famille Robert-Charrérau, leur maison était à l'angle de la rue Chevalier et de la rue Calemar.

UN PEU D'HISTOIRE, LOUIS MANDRIN (1725-1755)



Maquignon à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, près de Grenoble, Louis Mandrin ne tardera pas à faire faillite. Il est violent, ambitieux et intrépide. Il hait les fermiers généraux chargés de lever les impôts indirects.

Il sera accusé de la ruine et de la mort de son frère. Il commettra un meurtre en défendant un ami pour désertion. Il fuit son village et entre dans une bande de contrebandier dont il deviendra vite le chef. Il assouvira sa vengeance personnelle en déclarant la guerre aux fermiers généraux. Sa troupe est une véritable armée de plus d'une centaine d'hommes. Il est soutenu par la population y compris par la noblesse et le clergé. Il s'empare de villes importantes pour écouler ses marchandises : tabac, toiles de peintres...

Avec son succès, il devient téméraire. Il s'en prend même aux représentants de l'état. Désarmés, ministres et financiers poussent Louis XV à mobiliser contre lui les forces armées. Mandrin sera capturé sur trahison. Un commando l'enlèvera en Savoie. Il sera condamné à Valence au supplice de la roue. Un prêtre prenant pitié de sa souffrance l'étranglera.

Il deviendra une légende surtout sur notre commune où il laisse des traces de son passage d'où le nom de « *Porte Mandrin* ». Aujourd'hui, une salle d'exposition lui est dédiée. Cette salle est également proposée pour des expositions en juillet, août et septembre. Pour plus de renseignements, rendez-vous en mairie.



MARTINE BOURGIER, NATUROPATHE

École du CERS DE PARIS 1994

La nature au service de votre santé bien-être et équilibre (Équilibre énergétique, médecine holistique, physio scan, etc.). Je ne suis pas médecin, mais thérapeute alternatif pour vous aider à optimiser vos possibilités d'auto-guérison.

SOPHIE KHIAR, RÉFLEXOLOGIE

Sophie Khiar praticienne depuis plus de 10 ans en libération émotionnelle et énergétique ainsi qu'en réflexologie plantaire vous accueille à son cabinet :

23, rue Dessous les Remparts, 42380 Saint-Bonnet-le-Château. Je vous propose un accompagnement personnalisé, avec une approche douce mais puissante, à l'aide de remèdes naturels : Fleurs de Bach, Olfactothérapie, E.F.T (Emotional Freedom Technics) et réflexologie plantaire. Des conseils naturopathiques peuvent appuyer l'accompagnement.



Consultation possible en présentiel, en distanciel par visio-conférence et en entreprise • Uniquement sur rendez-vous au **06 63 93 66 65** • Du lundi au samedi de 9h à 19h • Plus d'informations sur : www.sophiekhier.com

ODIE NAILS, PROTHÉSISTE ONGULAIRE



Prothésiste onguaire depuis 12 ans, j'ai commencé par faire du domicile puis j'ai posé mes valises 6 années dans mon salon sur la commune de Montrond-les-Bains. Étant habitante aux environs de Saint-Bonnet-le-Château, j'ai eu envie de rentrer à la maison et j'ai donc ouvert mon second salon, place du commandant Marey depuis le 1^{er} mai.

Je pratique essentiellement la pose d'ongles en gel, en vernis semi permanent sur les mains et les pieds et proposerai la formation en 2023. J'ai trouvé une clientèle adorable et chaleureuse, je ne regrette absolument pas ce choix de vie auprès de mes 3 enfants scolarisés sur la commune. Je m'épanouis autant dans mon art, ma passion et le plaisir de rendre belles toutes les femmes jusqu'au bout des ongles. Merci pour cet accueil et merci à mes clientes de Montrond les bains de m'avoir suivie et soutenue.

Je suis ouverte les lundis, mardis, jeudis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 18h • Les vendredis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 • Un samedi sur 2, uniquement sur rendez-vous • Pendant les vacances scolaires les horaires sont variables ainsi que les jours de fermeture • Retrouvez-moi sur  et  sous le nom l'Odie Nails.

LA COMPAGNIE DES MÂTRUS

La Compagnie des Mâtrus est une boutique consacrée à l'univers des enfants, de la naissance jusqu'à 14 ans, mais le tout est de seconde main. Il y a quelques articles neufs.



Vous pourrez y trouver des vêtements, des jouets et des articles de puériculture. Le tout a été racheté à des particuliers. Ce sont des articles d'occasion, mais on augmente leur espérance de vie en leur épargnant de rester au fond d'un placard. On peut donc leur donner une seconde vie ! Cette alternative permet de repenser une consommation plus respectueuse de l'environnement. Pouvoir faire plaisir aux enfants sans se ruiner, c'est aussi ça la seconde main.

Les horaires de la boutique :

- Lundi : fermé
- Mardi : 9h15-12h00 / 14h30 - 18h30
- Mercredi : 9h15 - 12h00 / 14h30 - 18h30
- Jeudi : 9h15 - 12h / 14h30 - 18h30
- Vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h30 - 18h30
- Samedi : 9h15 - 12h00

24 Place du Grand Faubourg

CASA FOCACCIA

Casa Focaccia vous propose à emporter des sandwichs XXL dans un pain italien à l'huile d'olive.

Retrouvez également des bruschettas passées au four toujours faites avec ce même pain. Petites salades de mozzarella ou de burrata accompagnées de focaccia moelleuse. Desserts gourmands pour finir sur une touche sucrée. Idéal pour des pauses déjeuner rapides, équilibrées et ensoleillées toute l'année.

Rue dessous les remparts



MILLE ET UNE PAIRE

Coucou, moi c'est Régine. J'ai 42 ans et j'ai ouvert le magasin de chaussure « Mille et une paire » fin février.

Tous modèles (homme, femme et enfant) sont proposés. Je privilégie la qualité et le confort. J'ai également de la maroquinerie, des accessoires et des bijoux. J'en ai pour tous les goûts et tous les budgets ! À très vite dans ma boutique.

Place du commandant Marey



LA BOUTIQUE D'ALEXANDRA

J'ai ouvert ma boutique : La boutique d'Alexandra le 18 mars 2022.

Elle se situe 9 Place du Commandant Marey à Saint-Bonnet-le-Château Je vous propose une gamme de vêtements féminins, des accessoires de mode (sacs à main, bijoux...) ainsi que des produits cosmétiques.

Je suis heureuse de vous accueillir aux horaires suivants : du mardi au samedi de 10h à midi et de 15h à 19h Place du commandant Marey.



LE COIN DES LUNETTES

Ouverture de votre magasin d'optique « Le Coin Des Lunettes » le 1^{er} décembre à Saint-Bonnet-le-Château.

Lunettes de créateurs pour un côté original, sportives ou plutôt classiques vous trouverez forcément la lunette tendance qui vous correspond. N'hésitez pas à prendre rendez-vous aussi pour faire vérifier votre vue et tenter l'aventure des lentilles.

Rue Chevalier • Votre opticienne-optométriste Laura vous attend dans un cadre convivial du mardi au samedi de 9h15 - 12h00 à 13h30 - 18h30.

PIK PIK STUDIO

Isabelle Piau Grinberg, de son nom d'artiste Isalyne, a installé son espace de tatouage et de percing dans un décor qu'elle a choisi très cosy et complètement fonctionnel.



Tatoueuse au féminin, elle répond au plus près à la demande de ses clients. Tout commence par les dessins qu'elle crée en modèle unique. Le dessin est une de ses grandes passions qui vient compléter sa dextérité pour le tatouage. Soit les clients confient leur propre modèle, soit elle met à disposition ses propres créations en modèle unique. Isalyne insiste beaucoup sur les mesures d'hygiène. Chaque ustensile est bien sûr à usage unique.

5 rue de la Chatelaine • 06 36 05 20 92 • pikpik.studio42@gmail.com

DOHM IMMOBILIER

Dohm immobilier est un réseau d'agences immobilières.

Nous accompagnons nos clients sur l'ensemble de leurs projets, ventes, locations, gestion locative, et immobilier d'entreprise. Mais également en finances et assurances. Chaque collaborateur est sectorisé fonctionnellement et géographiquement afin de garantir une connaissance parfaite du marché et de leur métier. Notre implantation à Saint-Bonnet-le-Château ne pouvait pas se faire sans Jodie Dietz et Benjamin Rozier, tous deux résidents du secteur Haut Forez depuis de nombreuses années.



8 place de la république : 04 37 05 00 00
Benjamin Rozier : 07 69 68 00 68 • Jodie Dietz :
06 49 21 90 35 • saintbonnetlechateau@dohm.fr



SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU, PETITE VILLE DE DEMAIN



Loire Forez agglomération a porté une candidature groupée au programme national Petites villes de demain (PVD) avec quatre communes du territoire : Boën-sur-Lignon, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château et Sury-le-Comtal, qui exercent chacune un rôle de centralité dans leur bassin de vie.

La stratégie des élus de Saint-Bonnet-le-Château vise à créer un environnement favorable à l'initiative et à l'investissement privé, afin d'impulser un nouveau dynamisme résidentiel, commercial, associatif et touristique.

Grâce aux travaux de la requalification du centre-bourg, achevés en 2022, les espaces publics de qualité garantissent désormais un cadre favorable au développement de l'activité commerciale.

Pour continuer à améliorer le cadre de vie des habitants et des acteurs économiques du territoire, trois actions prioritaires figurent au programme PVD :

- Le recyclage de l'îlot "cœur historique" du bourg médiéval.
- La construction d'un nouvel équipement sportif structurant.
- La reconversion d'une friche industrielle à vocation économique.

L'environnement favorable se traduit également par un état d'esprit d'accompagnement positif. Il s'agit des actions portant sur des thématiques transversales, comme :

- La continuité des aides aux travaux d'amélioration de l'habitat et au ravalement de façades.
- L'accompagnement des porteurs de projets.
- L'étude de diagnostic général de la Collégiale pour définir un plan de travaux.
- La participation à la construction d'une stratégie commerciale et touristique.

Grâce à l'ensemble de ces actions, la commune souhaite améliorer le cadre de vie, stabiliser la démographie, attirer des investisseurs et porteurs de projet, favoriser l'épanouissement des activités associatives et faire de Saint-Bonnet-le-Château une destination du tourisme régionale.

Zoom sur l'état d'avancement l'îlot « Cœur historique » :

- Signature d'une Concession d'aménagement avec la société NOVIM, en février 2022.
- Acquisition des bâtiments avant la fin de l'année.
- Consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre en cours.
- Nouvel équipement sportif.
- Recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour accompagner la commune.
- Enquête auprès des usages : collèges et associations.
- Lancement du concours d'architecte, prévu en février 2023.
- Recherche de financements.

« En signant la convention, les communes assument leur rôle de centralité au bénéfice de la qualité de vie des habitants de la commune et des territoires alentours, et leur volonté de s'engager résolument dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique. »

Extrait de la Convention-cadre PVD



SIGNATURE DE LA CONVENTION, PETITE VILLE DE DEMAIN

Le 10 novembre 2022 a eu lieu la signature de la convention-cadre PVD, en présence de Catherine Séguin, Préfète de la Loire, Christophe Bazile, président de Loire Forez agglomération, Patrick Ledieu, maire de Saint-Bonnet-le-Château, Yves Martin, maire de Sury-le-Comtal, Pierre-Jean Rochette, maire de Boën-sur-Lignon, et Julien Degout, maire de Noirétable.



Commune de Saint-Bonnet-le-Château

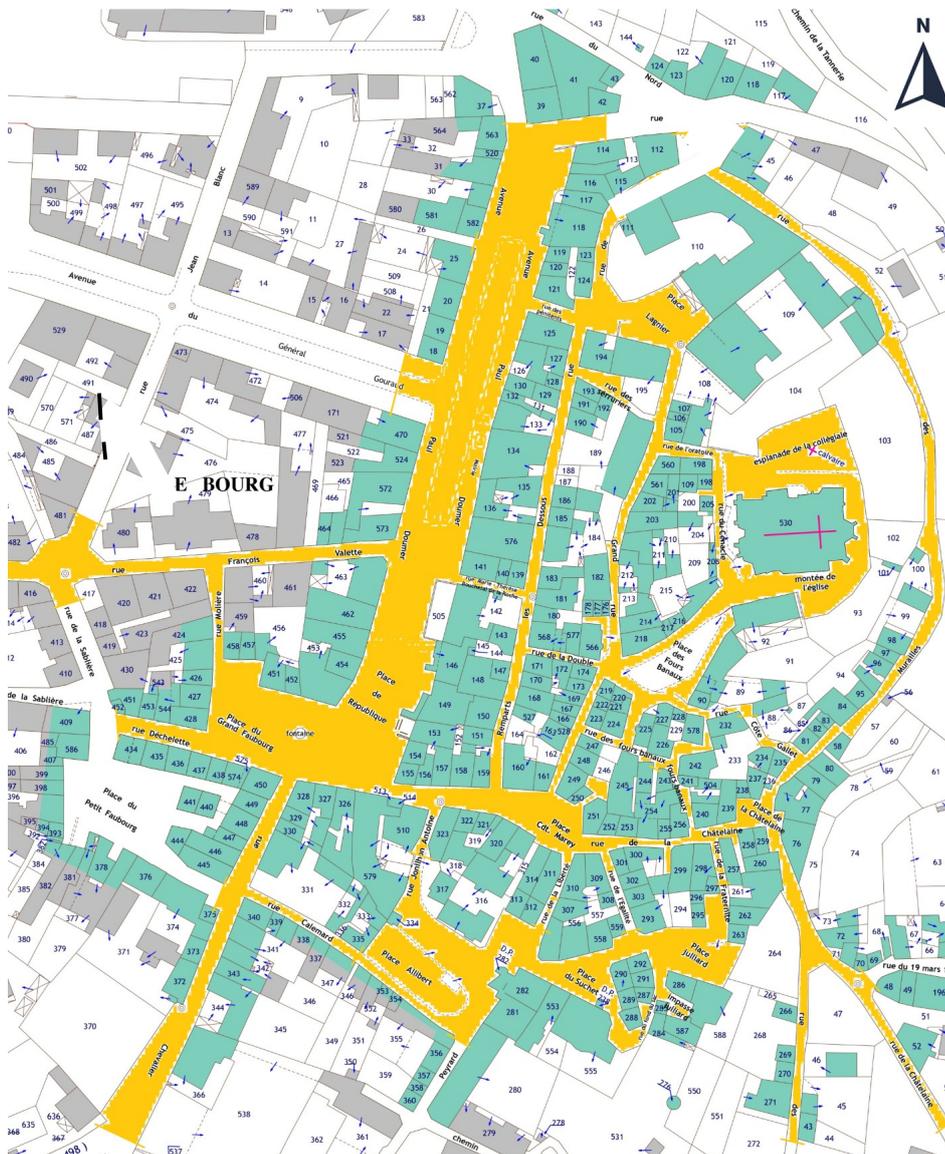
Nouvelles règles de circulation et de stationnement dans le centre-bourg. Extension de la zone de rencontre.



L'ESSENTIEL À RETENIR SUR LA ZONE DE RENCONTRE

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules...
- La vitesse des véhicules ne peut excéder 20 km/h ;
- Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet ;

Sur le plan ci-dessous apparaît de couleur jaune l'aire à laquelle s'applique la réglementation de la zone de rencontre.



Listes des rues concernées :

- Rue des Murailles
- Rue de la Châtelaine
- Rue des Monnaires
- Place de la Châtelaine
- Rue de la Fraternité
- Place Julliard
- Impasse Julliard
- Place du Suchet
- Rue de l'Égalité
- Rue de la Liberté
- Place Alibert
- Rue Antoine Jonilyon
- Rue Calemar
- Rue Chevalier (une partie)
- Rue Déchelette
- Place du Grand Faubourg
- Rue Molière
- Rue François Valette
- Place de la République
- Place du Cdt Marey
- Rue des Fours Banaux
- Place des Fours Banaux
- Côte Gallet
- Rue de Cénacle
- Esplanade de Taillefer
- Rue de l'Oratoire
- Grand'Rue
- Rue de la Double
- Rue Dessous les Remparts
- Rue des Serruriers
- Place Lagnier
- Rue de l'Hôpital (une partie)
- Avenue Paul Doumer
- Rue des Pénitents
- Rue Bouchetal de la Roche

Commune de Saint-Bonnet-le-Château

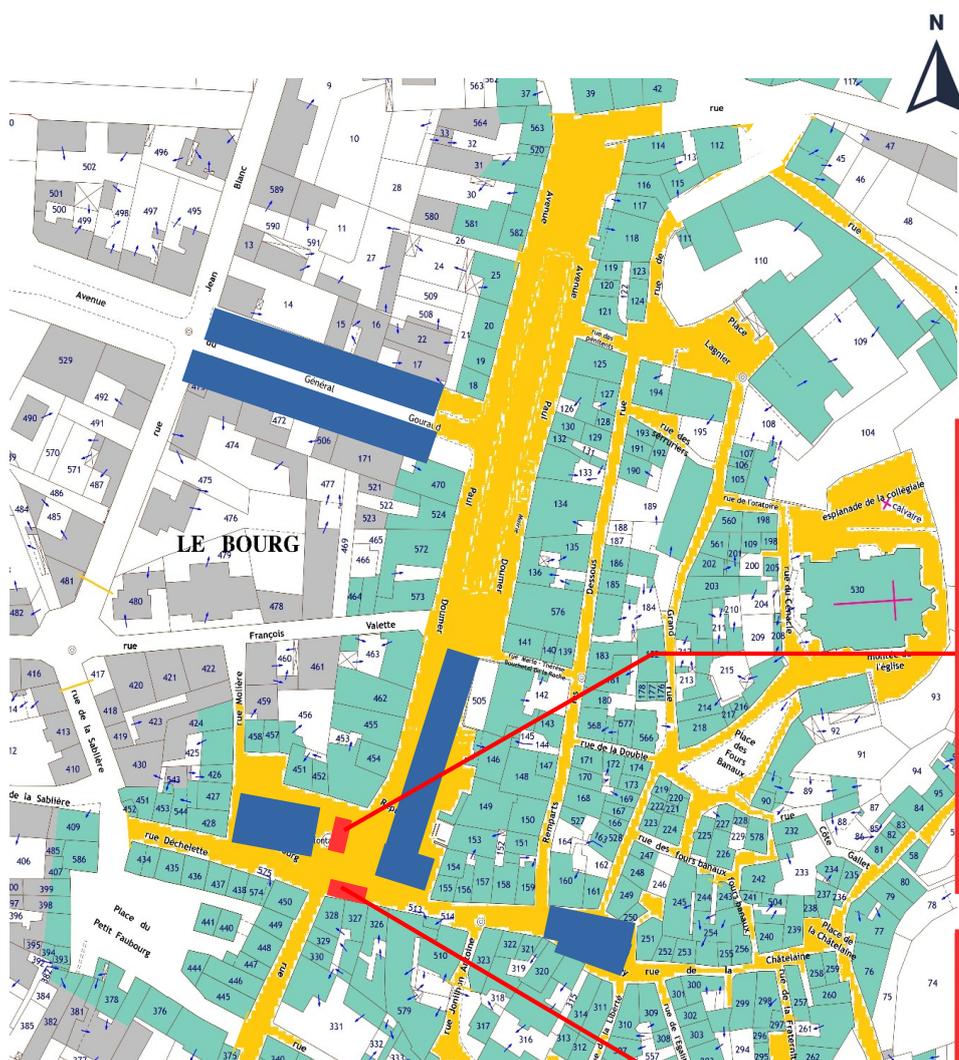
Nouvelles règles de circulation et de stationnement dans le centre-bourg. Le stationnement à durée limitée avec contrôle par disque (zone bleue).



L'essentiel à retenir sur le stationnement à durée limitée.

- Le stationnement est gratuit.
- Le stationnement est limité à 1h30, tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h, sauf les dimanches et jours fériés. En dehors de ces heures, le stationnement est libre.
- Un disque de stationnement réglementaire dit européen, comportant l'heure d'arrivée, doit obligatoirement être apposé derrière le pare-brise de manière à être lisible par les agents en charge du contrôle du stationnement.
- Le non-respect des règles (non-affichage du disque, dépassement de temps...) constitue une infraction (35 €).

Sur le plan ci-dessous apparaît de couleur bleue l'aire à laquelle s'applique la réglementation du stationnement à durée limitée.



Les emplacements à durée limitée sont situés :

- Place du Grand Faubourg
- Place de la République
- Place du Cdt MAREY
- Avenue GOURAUD des deux côtés pour la partie comprise entre l'Avenue DOUMER et la rue Jean BLANC.

Emplacement de livraison partagé

Le stationnement des automobilistes est permis entre 19h et 7h du matin, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Par contre, ces emplacements partagés sont réservés aux livraisons du lundi au samedi de 7h à 19h.

Arrêts minutes

Afin de faciliter les stationnements de très courte durée, 2 emplacements sont limités à 10 minutes.

DES FAÇADES RETROUVENT LEUR ÉCLAT

L'opération façades, a connu un bel essor en 2022. Financée par la commune, cette opération permet d'aider les projets de ravalement de façades en centre-bourg. Il s'agit d'une aide financière, mais aussi administrative pour accompagner les propriétaires tout au long de leur projet.



Avant



Après 17 rue Dessous les Remparts

Cette année, trois bâtiments ont ainsi été rénovés et quatre autres demandes ont reçu un avis favorable pour bénéficier d'une subvention communale pour les travaux prévus l'année prochaine.

Grâce à l'appel à projet « *Villages remarquables* », dont la commune a été lauréate, certains dossiers ont été éligibles à une aide majorée par la Région, entre 2021 et 2022. La Fondation du Patrimoine a également été sollicitée dans certains cas, pour une aide complémentaire.

Les ravalements sont réalisés de manière traditionnelle à base de chaux et de sable local, avec un enduit à pierre vue ou bien un enduit couvrant.

Ces techniques nécessitent un savoir-faire que peu de maçons pratiquent aujourd'hui. Nous avons la chance de pouvoir compter sur le savoir-faire de quelques artisans locaux, qui réalisent un travail de qualité remarquable.

Vos contacts : Service urbanisme de la Mairie

04 77 50 52 46 • 06 40 21 61 96 • urbanisme@saintbonnetlechateau.fr

DES AIDES AUX TRAVAUX POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT



Les aides financières, sous conditions, sont destinées à des propriétaires occupants ou bailleurs pour les travaux lourds de rénovation, l'amélioration énergétique ou l'adaptation à la perte d'autonomie.

SOLIHA Loire, notre prestataire, vous informe sur les aides financières, vous conseille et vous accompagne dans vos démarches. La rénovation d'un bâti ancien nécessite tout particulièrement une réflexion globale pour arriver à une rénovation énergétique performante.

SOLIHA Loire vous conseillera des solutions techniques adaptées à votre situation et travaillera sur un plan de financement optimisé pour diminuer votre reste à charge.

Cet accompagnement est gratuit pour les particuliers ; il est financé par l'Etat, la commune et Loire Forez agglomération.

Permanences de SOLIHA Loire à la Mairie : les 1^{er} et 3^e vendredis du mois 10h-12h, sur rendez-vous uniquement.

Tél. 04 77 43 08 80 • Mail : pahstbonnet@solih-loire.fr



GARAGE JOUBERT

5 rue de Bel Air, 42380 La Tourette

Tél. : 04 77 33 32 81

Port. : 06 80 52 92 17

carrosserie.joubert@orange.fr

**MÉCANIQUE • CARROSSERIE
VENTE • DÉPANNAGE
LOCATION**



NeoBulle®

*Fabricant de porte-bébé et soins bio
pour bébé et parents*



**Profitez de 15% sur nos coffrets
et cheque Cadeaux en boutique**

Offre valable jusqu'en décembre 2022*

12 Boulevard des Chauchères,
Saint-Bonnet-le-Château

Ouvert du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-18h

PUB

UN BIEN A VENDRE ?

Je vous accompagne et vous conseille dans votre projet .
De l'estimation à la vente.

ESTIMATION OFFERTE DE VOTRE BIEN

Responsable secteur Saint Bonnet le château et alentours.

Laurence KELLER

Diagnostic offert !

Prêt gratuit de votre camion
de déménagement !

AGENCES DE LA LOIRE

4 rue Colombet Solle – Saint-Just-Saint-Rambert

04 77 52 08 76 – 06 99 23 91 25

saint-just@lafortet.com



RESPIREZ,
VOUS PASSEZ
PAR



ÉCOLE PRIMAIRE LES MESANGES - SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Cette année, l'école de 9 classes, compte 207 élèves, 60 élèves de maternelle (PS, MS, GS), 78 élèves de cycle 2 (CP, CE1, CE2) et 67 de cycle 3 (CM1 et CM2). Parmi ces élèves, plus de 80 % fréquentent le péricolaire sur ses différents temps (matin, midi ou soir).



L'année dernière, dans le cadre de la liaison scolaire-péricolaire et des enseignements de sciences, un jardin a été créé. Fin juin, nous avons pu récolter salades, radis, courgettes, tomates principalement. Un gâteau chocolat-courgette a pu être cuisiné au self du collège puis partagé lors d'un goûter.

Cette année, les équipes poursuivront le maintien et l'essor de ce projet jardin. L'implication des familles pourrait aussi être un axe de développement.

En cours d'année, au niveau scolaire, nous aurons des intervenants sur l'ensemble des classes : en musique (en fin d'année), en langues grâce à la présence d'une assistante d'anglais (d'octobre à mars).

Dans le cadre péricolaire, une participation plus importante dans la vie de la commune est envisagée. Dans le cadre scolaire, la liaison avec l'hôpital local, mise à mal par la pandémie, sera à nouveau d'actualité.

École : ce.0420520m@ac-lyon.fr

Péricolaire : pericolaire.lesmesanges@siepsbc.fr

Bâtiment élémentaire : 04 77 50 08 87

Bâtiment maternelle : 04 77 50 14 60 /
06 21 32 11 84

COLLÈGE FALABRÈGUE

La rentrée 2022 se place sous le signe de la découverte du monde proche mais aussi de l'univers. Ainsi les élèves de 6^{ème} ont-ils bénéficié dès leur journée d'intégration d'une sortie encadrée par leurs professeurs de SVT et leurs professeurs principaux, pour découvrir les abords du collège et les richesses que la nature offre, notamment près du plan d'eau.



La curiosité ainsi éveillée, les voilà prêts pour un cursus riche en rencontres : rencontre d'auteurs pour les 3^{èmes}, projet théâtral autour de Molière, fête de la science avec la venue du planétarium mobile Léo Lagrange, pour ne citer que ces quelques exemples. Ce sera donc avec la « tête dans les étoiles » que nos élèves vont poursuivre une année scolaire riche en apprentissages.

Le sens civique est également particulièrement à l'honneur cette année, avec un programme pour inciter les élèves à se respecter, s'entraider, s'impliquer dans la vie collective : à leur initiative, un tutorat des 3^{èmes} pour les 6^{èmes} a été mis en place, un cross axé sur la solidarité aura également lieu le 21 octobre, associant les valeurs sportives à une implication associative, les concours de mathématiques fondés sur l'entraide et la coopération continuent à cimenter leur sens collectif. Cette démarche trouvera son point d'orgue en fin d'année scolaire, avec un rallye citoyen, à Estivareilles.

Ainsi, nos élèves grandiront en apprenant ! Et c'est ainsi qu'ils s'épanouissent, comme en témoigne leur enthousiasme pour s'engager dans toutes les activités proposées, que ce soit dans le cadre des cours, des projets ou des clubs.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Cette année, nous accueillons une nouvelle enseignante, Linda Moulin en classe de CE2. Nous avons souhaité une bonne retraite à notre collègue Dominique Fulchiron.

C'est avec plaisir que les élèves ont retrouvé notre petite basse-cour. Nos poules nous donnent quelques bons œufs et nos lapines ont donné naissance à de petits lapereaux. Nous ne pouvons pas encore dire combien car ils viennent de naître. Les élèves sont heureux de voir grandir ces animaux et surtout de les soigner.

Plusieurs projets sont au programme de l'année 2022-2023 : cinéma, écologie, piscine, Futuroscope pour les plus grands. Nous continuons évidemment les séances de massages et l'apprentissage de la pétanque. Grâce à l'argent récolté par l'Association des Parents, tous les élèves de l'école iront voir le spectacle de Val Grangent pour Noël.

COLLÈGE SAINT-JOSEPH

Dans le cadre de notre projet éducatif, qui vise à accompagner, motiver et valoriser chacun de nos élèves pour le guider vers sa réussite, notre structure est organisée ainsi :

- Semaine à 4 jours (9h00 - 16h45) sur les journées du lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Le mercredi matin laisse la possibilité aux élèves les plus en difficulté d'être accueillis pour des séances de soutien scolaire.
- Chaque jour, le dernier créneau horaire est consacré à des séances de « devoirs faits », profitables notamment aux élèves ayant besoin d'aide pour faire leurs devoirs, et à des ateliers sportifs, artistiques et culturels.

Nous poursuivons en parallèle les différents projets pédagogiques :

- Les 6^e débiteront par le festival « Baroque en Forez », tandis que les élèves de 3^e se rendront à Lyon au musée des Confluences et au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.
- Différents voyages scolaires seront également proposés : Camargue et Provence Romaine pour les uns, ski alpin, activités de pleine nature, séjour à Paris ou à Rome pour les autres.

La journée portes ouvertes aura lieu le vendredi 27 janvier 2022 de 17h à 20h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat du collège.





Attention ! Ce calendrier est en cours de réalisation, les manifestations sont susceptibles d'être modifiées.

ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS

FÊTE DES LUMIÈRES

8 DÉCEMBRE À PARTIR DE 16H

place du Grand Faubourg

GALA D'INAUGURATION DE CAMÉLÉON MUSIQUE

9 DÉCEMBRE À 20H 8 place Julliard

ANIMATIONS DE NOËL POUR LES ENFANTS

10 DÉCEMBRE À PARTIR DE 14H devant la mairie

CONCERT DES PETITS CHANTEURS DE SAINT-ÉTIENNE

10 DÉCEMBRE À 16H30 à la mairie

SOIRÉE APÉRO JEUX

16 DÉCEMBRE DE 19H À 21H à la Ludothèque

04 77 01 06 60

ANIMATIONS DE NOËL POUR LES ENFANTS

17 DÉCEMBRE À PARTIR DE 14H

devant la mairie, présence du Père Noël

MARCHÉ DE NOËL

18 DÉCEMBRE À PARTIR DE 9H dans le centre bourg

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

6 JANVIER À 19H

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU COLLÈGE SAINT JOSEPH

27 JANVIER DE 17H À 20H

MARCHE CCAS SAINT-BONNET LE-CHÂTEAU

19 MARS

RANDO DES BALCONS

18 JUIN

FÊTE PATRONALE

1, 2 ET 3 JUILLET dans le centre-bourg

MARCHÉ ARTISANAL

30 JUILLET dans le centre-bourg

MARCHÉ AFRICAIN

13 AOÛT

FORUM DES ASSOCIATIONS

3 SEPTEMBRE dans le centre-bourg

JOURNÉES DU PATRIMOINE

16 ET 17 SEPTEMBRE à la collégiale

MARCHE OCTOBRE ROSE

22 OCTOBRE

SAMBONITAINE

11 NOVEMBRE

MARCHE TÉLÉTHON

1^{ER} WEEK-END DE DÉCEMBRE

SAISON CULTURELLE EN HAUT FOREZ

Infos et réservation à l'office de tourisme • 04 77 96 08 69

THÉÂTRE : FRACTURES "MÉMOIRES D'UN MÉDECIN DE CAMPAGNE"

13 JANVIER À 20H à Cin'étoile

THÉÂTRE : LA MAGIE DE L'ARBRE

12 FÉVRIER À 14H30 à Cin'étoile

CONCERT THÉÂTRALISÉ "À TOUTE BUBURE"

17 MARS À 20H à Cin'étoile

CONCERT HUMORISTIQUE "CARTE BLANCHE AUX TROMPETTES DE LYON"

12 MAI À 20H à Cin'étoile

CONFÉRENCE UPT

Infos et réservation à l'office de tourisme • 04 77 96 08 69

**LA SOCIÉTÉ AU TEMPS DES LUMIÈRES :
VIVRE ET MOURIR À SAINT-ÉTIENNE
AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES**
6 DÉCEMBRE À 14H30 à Cin'étoile

**ÉDUCER FILLES ET GARÇONS DANS
UNE SOCIÉTÉ QUI VISE L'ÉGALITÉ**
24 JANVIER À 14H30 à Cin'étoile

**L'ACTIVITÉ PHYSIQUE :
UN MÉDICAMENT MIRACULEUX**
21 FÉVRIER À 14H30 À CIN'ÉTOILE

**LA MAÎTRISE DE L'EAU DE L'ANTIQUITÉ À
NOS JOURS : L'EXEMPLE EN EGYPTE DU
NIL ET DU HAUT-BARRAGE D'ASSOUAN**
14 MARS À 14H30 à Cin'étoile

LE COMTÉ DE FOREZ
28 MARS À 14H30 à Cin'étoile

EXTRAORDINAIRE MONDE VÉGÉTAL
5 AVRIL À 14H30 à Cin'étoile



ÉTAT-CIVIL 2021-2022

NAISSANCES

8 novembre 2021 : MARCON Clémentine

29 novembre 2021 : SANCHEZ Malaury

6 janvier 2022 : TEYSSIER Liam

13 janvier 2022 : SANDALI EL YAZIDI Amir

25 janvier 2022 : BICKMAN GRANDSON Iris

3 février 2022 : VIVIANI Baptiste

24 avril 2022 : MENTH Malone

25 avril 2022 : CHARLES Agathe

13 juin 2022 : OLANIYI Oluwatayo

13 juin 2022 : OLANIYI Titillayo

15 juin 2022 : ALP Selma

21 juillet 2022 : CHAMOIN Salai

2 octobre 2022 : TORRES Nathan

8 octobre 2022 : SEZAIRI Naida

MARIAGE

18 juin 2022 : BANCEL Zoé, Catherine, Danielle et SOBIERAJ Dylan, Maxime

2 juillet 2022 : BAROUX Thomas, Bruno et KWIATKOWSKI Clara, Lisiane, Marianne



- 24 octobre 2021 :**
PEYRON Monique, Marie, Louise
- 6 novembre 2021 :** ROUX Auguste Jean
- 11 novembre 2021 :** DEDOUCHE née
F ARGIER Marie Rose Antoinette
- 14 novembre 2021 :**
CHANGEA née GREGOIRE Monique,
Claudette Marinette
- 14 novembre 2021 :**
PATIENT André Albert
- 17 novembre 2021:** DAILLY née
ORELUT Léonie Claudette Odette
- 19 novembre 2021 :** F ACON Pierre Désiré
- 20 novembre 2021 :** MESSOUDI Mohammed
- 25 novembre 2021 :** PRADON veuve
VASSEL Marie, Raymonde Victorine
- 26 novembre 2021 :**
REYMONDON Jean, Marie
- 30 novembre 2021 :**
FAURE Louis Jean Michel
- 6 décembre 2021 :**
COCHARD Jacques Antoine
- 10 décembre 2021 :**
CHOMETTE Jean, Marcel
- 15 décembre 2021 :** BRUN Jean, Henri
- 17 décembre 2021 :** AYEL Maurice, Félix
- 24 décembre 2021 :**
BOUCHET Henri Antoine
- 31 décembre 2021 :**
AUBERT née AUBERT Reymonde
- 31 décembre 2021 :**
CHAUVE Guy, Jean, Louis
- 4 juillet 2022 :** AKTAS Talat
- 20 septembre 2022 :**
AUGÉ née MARTIN Josiane Maryse
- 23 février 2022 :** BALLAT née GIRONNET
Paulette Madeleine Julienne
- 4 février 2022 :**
BASTIE veuve BORY Marie Jacqueline
- 28 février 2022 :** BEAUVEIL Guy Firmin
Daniel
- 9 mars 2022 :** BIRON née BONHOMME
Huguette Marie
- 19 février 2022 :** BIRON née MONTET
Hemia Claudette
- 10 octobre 2022 :**
BLANC Francisque Marcel
- 9 mars 2022 :** BONHOMME épouse
BIRON Huguette Marie
- 12 mai 2022 :**
BONHOMME Marie France
- 4 février 2022 :** BORY née BASTIE
Marie Jacqueline
- 7 avril 2022 :** BOURGIER veuve GAGNAIRE
Bénédicte, Jeanne, Marie
- 28 mai 2022 :** BOURGIN née LAMAZIÈRE
Georgette, Clémentine
- 24 juillet 2022 :** BRIAT Jeanine,
Monique, Anne
- 21 juillet 2022 :** BROUILLOUX
née ROBERT Jeannine Antoinette
- 4 juin 2022 :** BRUN veuve PATIENT
Jeannine Paule
- 6 janvier 2022 :** BUFFERNE veuve
PERRACHE Marie Andrea Simonne
- 28 avril 2022 :** CHABANY née FRITISSE
Yvonne, Hélène, Jeanine, Claude
- 9 juillet 2022 :** CHALANCON veuve
FRAYRE Odette, Eugénie, Hemia
- 7 janvier 2022 :** CHALINDAR née DI CELLO
Adeline Angèle
- 30 avril 2022 :** CHALUMEAU Narcisse
Georges Arsène
- 20 juin 2022 :** CHASSAGNEUX veuve
TREYVE Jeanne
- 19 janvier 2022 :** CHOMETTE Roger Pierre
- 21 septembre 2022 :** COLOMBIER née
MIRALLÈS Maria
- 15 août 2022 :** DAURAT Lucien, Auguste
- 31 mars 2022 :** DESURMONT Jean, Louis,
Julien
- 7 janvier 2022 :** DI CELLO veuve
CHALINDAR Adeline Angèle
- 7 août 2022 :** DUSSAUZE née MOULIN
Odette, Marguerite, Louise
- 15 janvier 2022 :** FAURE Jeanne
- 22 septembre 2022 :** FAURE née MARIE
Thérèse Rachel Eugénie
- 26 février 2022 :** FAURE née MARTIN
Marie Andréa
- 27 janvier 2022 :** FOUGEROUSE Jean
Antoine Georges
- 12 août 2022 :** FOURNIER née FOURNIER
Jeanne, Mathilde
- 12 août 2022 :** FOURNIER veuve
FOURNIER Jeanne, Mathilde
- 9 juillet 2022 :** FRAYRE née CHALANCON
Odette, Eugénie, Hemia
- 15 janvier 2022 :** FRÉRY Jean Claude
Joseph
- 28 avril 2022 :** FRITISSE épouse CHABANY
Yvonne, Hélène, Jeanine, Claude
- 7 avril 2022 :** GAGNAIRE née BOURGIER
Bénédicte, Jeanne, Marie
- 8 octobre 2022 :** GALLOT veuve JAVELLE
Jeannine Louise Francine
- 23 février 2022 :** GIRONNET veuve
BALLAT Paulette Madeleine Julienne
- 12 septembre 2022 :** GRANGE Arnaud
- 4 juin 2022 :** JACQUEMOND Jean Pierre
Joseph
- 8 octobre 2022 :** JAVELLE née GALLOT
Jeannine Louise Francine
- 22 juillet 2022 :** JOUVET veuve PELIN
Jeanne Léa
- 8 janvier 2022 :** LABOURÉ René Marcel
- 28 mai 2022 :** LAMAZIÈRE veuve BOURGIN
Georgette, Clémentine
- 7 septembre 2022 :** LINOSSIER Pierre
Marcel
- 8 juillet 2022 :** MARCZYNSKI Edmond
- 1 juin 2022 :** MAREYNAT Antoine Jean
- 22 septembre 2022 :** MARIE veuve FAURE
Thérèse Rachel Eugénie
- 15 juillet 2022 :** MARNAT veuve MICHON
Aimée Simone Claudette
- 3 mars 2022 :** MARTIN née RIVAL Yvonne
Thérèse Augusta
- 20 septembre 2022 :** MARTIN veuve
ALIGÉ Josiane Maryse
- 26 février 2022 :** MARTIN veuve FAURE
Marie Andréa
- 23 mars 2022 :** MATHEVON Albert
- 13 juillet 2022 :** MEASSON Marcel
- 15 juillet 2022 :** MI CHON née MARNAT
Aimée Simone Claudette
- 30 avril 2022 :** MIQUET Jean-Claude
- 21 septembre 2022 :** MIRALLÈS veuve
COLOMBIER Maria
- 19 février 2022 :** MONTET veuve BIRON
Hemia Claudette
- 7 août 2022 :** MOULIN épouse DUSSAUZE
Odette, Marguerite, Louise
- 21 mai 2022 :** MOUTON Auguste Antoine
- 31 décembre 2021 :** OLIVIER Martine, Claudia
- 31 mai 2022 :** OULAD A YY AD Abdeltif
- 17 mars 2022 :** PASCAL Marie Antoinette Julie
- 4 juin 2022 :** PATIENT née BRUN Jeannine
Paule
- 22 juillet 2022 :** PELIN née JOUVET Jeanne Léa
- 8 octobre 2022 :** PERONNON Maurice
François
- 6 janvier 2022 :** PERRACHE née
BUFFERNE Marie Andrea Simonne
- 29 août 2022 :** PESTRE Serge
- 10 juin 2022 :** PONTVIANNE épouse
SALICHON Geneviève Andrée
- 2 avril 2022 :** PORTE Jean Antoine Marius
- 26 mai 2022 :** POULALIER Bernard Joseph
- 3 mars 2022 :** RIVAL épouse MARTIN
Yvonne Thérèse Augusta
- 21 juillet 2022 :** ROBERT veuve
BROUILLOUX Jeannine Antoinette
- 24 août 2022 :** ROCHETTE Pierre, Marcel
- 25 février 2022 :** ROUCHON Antonin Emile
- 28 février 2022 :** RUBIO François
- 10 juin 2022 :** SALICHON née
PONTVIANNE Geneviève Andrée
- 20 juin 2022 :** TEYSSONNIER Alain Maurice
- 20 juin 2022 :** TREYVE née CHASSAGNEUX
Jeanne
- 13 septembre 2022 :** VEROT Gérard Louis
Marius

agencereciproque.fr

- Expertise en communication
- Graphisme
- Logo
- Flyers
- Signalétique
- Site internet

04 77 93 11 57 • agencereciproque.fr

B M F

BARTOLOMEO

MAÇONNERIE

FAÇADE



JÉRÉMY BARTOLOMÉO

Tél. : 04 77 52 85 36 • 06 64 35 02 34

Ulliecq, 42560 Chenereilles
jeremy.bartolomeo@orange.fr
www.maconnerie-bartolomeo-latourette.fr

PUB



PERRIN COURAT

experts comptables associés

à Saint-Bonnet-le-Château
Avenue du Général Gouraud
42380 SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU
04 77 50 70 90

à Saint-Étienne
17A rue de la Presse
42000 SAINT-ÉTIENNE
04 77 91 31 91

à Montrond-les-Bains
1 avenue route bleue
42210 MONTROND-LES-BAINS
04 77 54 43 42

www.perrincourat.fr



LA MAIRIE VOUS INFORME

Mairie de Saint-Bonnet-le-Château

23 avenue Paul Doumer, 42380 Saint-Bonnet-le-Château • Tél. : **04 77 50 52 40**

Mail : mairie@saintbonnetlechateau.fr • Web : www.st-bonnet-le-chateau.fr

Horaires d'accueil du public :

Mardi, jeudi : 9h30-13h30 / Mercredi : 9h30-15h00 / Vendredi 8h-13h30

Permanence téléphonique

Lundi : 9h30-13h30

Mardi, vendredi : 13h30-15h00

Attention, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Police Municipale

Tél. : **04 77 50 52 47** • Du lundi au vendredi de 14h à 15h. En dehors des horaires de bureau, veuillez contacter la gendarmerie.

Office de Tourisme Loire-Foréz

Bureau d'information touristique de Saint-Bonnet-le-Château • 7 place de la République, 42380 Saint-Bonnet-le-Château

Tél. : **04 77 96 08 69** • Mail : contact@loireforez.com • Web : www.loireforez.com

Bibliothèque Municipale

7 place de la République - 1^{er} étage, au-dessus de l'Office de Tourisme

Horaires d'ouverture

Mercredi : 15h à 17h / Vendredi : 16h30 à 18h30 / Samedi : 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires)

Conciliateur de justice

Yves Lachaud a été désigné en qualité de conciliateur pour le secteur de Saint-Bonnet-le-Château. Il assure une permanence à la mairie de Saint-Just Saint-Rambert, rue Beaulieu, les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois.

Tél. : **06 31 87 51 20** • Mail : yves.lachaud@conciliateurdejustice.fr

Assainissement, gestion des usagers

Depuis le 01/01/2018, pour toute demande en lien avec l'assainissement, un seul numéro d'appel et un seul mail :

Tél. : **04 26 54 70 90** / assainissement@loireforez.fr • Point d'accueil physique : ZAC des Granges - Rue Laplatte - Montbrison

Ramoneur

Suite aux demandes de nos administrés, la mairie a trouvé une nouvelle société de ramonage prête à intervenir sur Saint-Bonnet-le-Château : Monsieur MATICHARD Bruno installé à Saint-Just Saint-Rambert. À partir de 2021, il viendra en juin, juillet et août pour des interventions groupées.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie au **04 77 50 52 40**.

06 21 63 58 93

HB FAÇADIER

Partenaire n°1 pour vos façades

- NEUF & RÉNOVATION
- TOUS TYPES DE FAÇADES
- RAVALEMENT DE FAÇADES
- PEINTURE EXTÉRIEURE
- ISOLATION
- POSE DE PAREMENT



Devis gratuit !

CONSEIL • RAPIDITÉ • EFFICACITÉ • QUALITÉ



Showroom et bureau :
22 avenue
Benoît Fourneyron
Andrézieux-Bouthéon



À partir du 1^{er} janvier 2023

100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

» en vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués, même sales

EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES



JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET BARQUETTES POLYSTYRÈNE



INTERDIT

VERRE (à apporter en point d'apport volontaire), GROS POLYSTYRÈNE ET CARTON BRUN (à apporter en déchèterie)

CITEO

Loire
forez
Agglo

Un doute, une question ?
Contactez-nous :
dechets@loireforez.fr

N° Vert 0 800 881 024

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

